



INSEED-TOGO

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques



Questionnaire sur le Commerce International des Services en 2019

CONFIDENTIALITE :

Les articles 8 et 9 de la loi statistique N°2011-04 du 03 juin 2011 au Togo interdisent la divulgation des informations individuelles collectées dans le cadre des enquêtes et recensements statistiques. A ce titre, toutes les informations collectées dans le cadre de cette enquête sont couvertes par le secret statistique. Elles sont confidentielles et ne sauraient être publiées sous forme individuelle. Les résultats ne seront utilisés qu'à des fins statistiques par l'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

TABLE DES MATIERES

I.	INFORMATIONS GENERALES	3
II.	PARTIE A : INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE	3
III.	PARTIE B : TRANSACTIONS INTERNATIONALES DES SERVICES	5
III.1	SA: Services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers	5
III.2	SB: Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs.....	5
III.3	SC: Services de transport	6
III.4	SE: Construction	9
III.5	SF : Services d'assurance et de pension	10
III.6	SG : Services financiers	11
III.7	SH : Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs.....	11
III.8	SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information.....	12
III.9	SJ: Autres services aux entreprises	13
III.10	SK : Services personnels, culturels et de loisirs	14
III.11	SL : Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs.....	15
IV.	PARTIE C : TRANSACTIONS INTERNATIONALES DES SERVICES PAR PAYS PARTENAIRE	15
IV.1	SA: Services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers	15
IV.2	SB: Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs.....	15
IV.3	SC: Services de transport	16
IV.4	SE: Construction	16
IV.5	SF : Services d'assurance et de pension	16
IV.6	SG : Services financiers	16
IV.7	SH : Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs.....	17
IV.8	SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information.....	17
IV.9	SJ: Autres services aux entreprises	18
IV.10	SK: Services personnels, culturels et de loisirs	18
IV.11	SL : Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs.....	18
IV.12	Fiche additionnelle	19

I. INFORMATIONS GENERALES

Objet de l'enquête	Le questionnaire de collecte des données statistiques sur le commerce international des services a pour objectif de disposer de données chiffrées pour la mise en place d'une stratégie de développement du secteur et faciliter les négociations avec les divers partenaires.
Autorité	La loi statistique N° 2011-014 établissant l'Institut National de Statistique et des Études Économiques et Démographiques précise sa mission et son organisation. (http://www.stat-togo.org/index.php/presentation/textes-et-lois)
Obligation de l'entreprise	La loi mentionnée ci-dessus <u>oblige le représentant de la structure à laquelle ce questionnaire est adressé à le compléter et à le retourner</u> à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo.
Confidentialité	Cette même loi garantit la confidentialité et l'usage exclusif à des fins statistiques des informations collectées à travers ce questionnaire.

Information sur l'agent de collecte

Nom et prénom de l'agent de collecte	_____
Téléphone 1	_____
Téléphone 2	_____
email	cisinseed@gmail.com

Ce questionnaire est aussi disponible en version électronique. Prière de s'adresser à l'agent de collecte de l'INSEED ou d'envoyer un message à l'adresse suivante : cisinseed@gmail.com /

kbika@inseed.tg

II. PARTIE A : INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

A1 Entreprise

Nom	_____
Adresse	_____ _____

A2 Informations sur le répondant

Nom	_____		
Fonction	_____		
Téléphone	_____	Mail	_____

A3 Personne à contacter au besoin (si différente)

Nom	_____		
Téléphone	_____	Mail	_____

Numéro de référence :

Date limite de retour de ce questionnaire :

19 avril 2019

A4 Votre entreprise est-elle l'entreprise principale/maison mère au Togo?

Oui

Non. Dans ce cas, merci d'indiquer ci-dessous pour votre entreprise principale/maison mère :

- son nom : _____

- son adresse : _____

- votre lien d'affiliation : Branche Filiale Succursale

A5 Votre entreprise a-t-elle des branches, des filiales ou des succursales au Togo?

Oui. Dans ce cas, merci de les lister ci-dessous en précisant si elles sont incluses dans les montants rapportés.

_____ Include Non-incluse

_____ Include Non-incluse

_____ Include Non-incluse

Non.

A6 Date de début des activités de votre entreprise au Togo : _____

A7 Parmi les activités suivantes, indiquez les deux principales de votre entreprise et leurs parts dans votre chiffre d'affaires.

Si par exemple vous estimez que vos activités se répartissent en Construction 50%, Activités immobilières 30% et Education 20%, indiquez uniquement 50 dans Construction et 30 dans Activités immobilières.

Activités économiques, basées sur les principales catégories CITI (A à S) %

	%
- Agriculture, sylviculture et pêche	
- Activités extractives	
- Activités de fabrication	
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	
- Distribution d'eau; réseau d'assainissement; gestion des déchets et remise en état	
- Construction	
- Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	
- Transport et entreposage (Y compris activités auxiliaires de transport)	
- Activités d'hébergement et de restauration	
- Information et communication (Y compris informatique)	
- Activités financières et d'assurances	
- Activités immobilières	
- Activités professionnelles, scientifiques et techniques	
- Activités de services administratifs et d'appui (relatives à la location, à l'emploi, au voyage, aux enquêtes de sécurité, à l'architecture, au secrétariat et autres activités d'appui aux entreprises)	
- Administration publique et défense; sécurité sociale et obligatoire	
- Éducation	
- Santé et action sociale	
- Arts, spectacles et loisirs (y compris sport)	
- Autres activités de services	

A8 Des non-résidents ont-ils investi dans votre entreprise?

Oui. Dans ce cas, merci d'indiquer les pays de résidence des 2 principaux investisseurs et leurs % d'investissement.

Non.

A9 Ce questionnaire se rapporte à l'année 2019. Votre déclaration couvre-t-elle les 12 mois?

Oui

Non. Merci d'indiquer la période couverte : _____

A10 Chiffre d'affaires global 2019 (millions de francs CFA): _____

A11 Nombre d'employés : à temps plein _____ à temps partiel _____

A12 Utilisez-vous internet pour vos transactions de services ? Oui Non

A13 Votre entreprise était-elle en activité durant l'année 2019? Oui Non

PARTIE B : TRANSACTIONS INTERNATIONALES DES SERVICES

NB : Référez-vous aux instructions et exemples en cas de besoin.

II.1 SA: Services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers			
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur le service de « fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers » en 2019.</i>			
Le Service de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers inclut uniquement les montants facturés pour les services de fabrication. Assurez-vous de renseigner également les informations des catégories SAY et SAZ			
		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SA	Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers. <u>Importation:</u> Montant payé aux entreprises étrangères pour transformation, l'assemblage, l'étiquetage et l'emballage de biens vous appartenant. <u>Exportation:</u> Montant reçu des entreprises étrangères pour transformation, assemblage, étiquetage et emballage de biens leur appartenant. <u>Exemple:</u> Raffinage de pétrole, liquéfaction de gaz naturel, assemblage de vêtements et composants électroniques, emballage de dattes. Comprend seulement les coûts de transformation et non la valeur des biens. Ne pas inclure: l'assemblage de constructions préfabriquées (inclus dans la construction); l'étiquetage et l'emballage liés au transport (inclus dans les services de transport).		
SAY	Biens destinés à la transformation dans votre pays Valeur brute des biens reçus de l'étranger et appartenant à des entreprises étrangères, valeur avant transformation. Valeur brute des biens retournés (renvoyés) à l'étranger, après transformation.	Recettes (exportations)	
SAZ	Biens destinés à la transformation à l'étranger Valeur brute des biens envoyés à l'étranger pour transformation tout en conservant le droit de propriété. Valeur brute des biens reçus de l'étranger, après transformation à l'étranger.		Dépenses (importations)
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 15			

II.2 SB: Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs			
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur le service d' « entretien et réparation » en 2019.</i>			
		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SB	Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs. <u>Importation:</u> Montant payé aux entreprises situées hors du Togo pour la maintenance et réparation de vos biens. <u>Exportation:</u> Montant reçu des entreprises situées hors du Togo pour maintenance et réparation de leurs biens. Exemple: Réparation de navires, aéronefs, mobiliers, machines agricoles etc... Ne pas inclure: -Réparation et entretien de bâtiments (inclus dans la construction); -Nettoyage des équipements de transport (inclus dans les services de transport) -Maintenance et réparation d'ordinateurs (inclus dans les services informatiques).		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 15			

II.3 SC: Services de transport <i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur le service de « transport » en 2019</i>			
SC: Transport: Les transports recouvrent ; -le processus de déplacement de personnes et d'acheminement d'objets d'un lieu à un autre par des résidents pour des non-résidents (exportations) et inversement (importations) ; -les services connexes et auxiliaires au transport qui s'y rapportent ainsi que la location de moyens de transport avec équipage ; -les services postaux et de messagerie. Ne pas inclure : -l'assurance du fret (incluse dans les services d'assurance) -les biens achetés dans les ports par les transporteurs non-résidents (enregistrés dans les biens) -les réparations et entretien de matériel de transport (inclus dans les services d'entretien et réparation) -les réparations des installations ferroviaires, portuaires (incluses dans les services de construction) -la location ou affrètement de moyens de transport sans équipage (inclus dans les services de location-exploitation). En outre les transports doivent être classés selon la manière dont on transporte (mode de transport) et selon ce qui est transporté (passagers ou fret). En cas de transport multimodal dont les composantes ne sont pas connues, il convient d'affecter l'ensemble des coûts au mode de transport dominant (principal). Si ceci n'est pas possible, alors veuillez attribuer la valeur totale à l'une des subdivisions sous SC3G.			
Transport de personnes couvre le déplacement de personnes. Inclure : -le prix des billets et autres dépenses ayant trait au transport de passagers (taxes prélevées sur les services aux passagers; excès de bagages; nourriture; boissons ou autres achats à bord). -les charges payables par les transporteurs aux agences de voyage et fournisseurs de services de réservation; la location par des résidents aux non-résidents et vice versa, de navires, aéronefs, autocars...ou d'autres véhicules commerciaux avec équipage, pour une période limitée (exemple pour un seul voyage) pour le transport de personnes. Ne pas inclure : -les services fournis aux passagers non-résidents dans l'économie de résidence du transporteur (inclus dans les voyages).			
Transport d'objets: Les services de fret couvrent le transport d'objets.			
Autre transport (autre que passagers et fret) inclut les services auxiliaires qui ne sont pas couverts précédemment: -la manutention du fret (chargement déchargement des conteneurs); l'emménagement et l'entreposage; -l'emballage et le ré-emballage relatifs au transport; -le nettoyage du matériel de transport effectué dans les ports et les aéroports; -le pilotage et les services d'aide à la navigation pour les transporteurs; -les opérations de sauvetage et les commissions des agents associés au transport.			
Services postaux et de messagerie recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, vente de timbres, location de boîtes postales et télégraphie à la poste.			
SC1 Transports maritimes			
Ne pas inclure la location de navires de mer sans équipage (inclus dans la location-exploitation)		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC11	SC11_1: Transport maritime de passagers: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation). Ne pas inclure: le prix des croisières effectuées (inclus dans les voyages)		
	SC11_2: Location de navires avec équipage pour transport maritime de personnes: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC12	SC12_1: Transport maritime de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation).		
	SC12_2: Location de navires avec équipage pour transport maritime de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC13	Autres transports maritimes. Inclure: les services auxiliaires de transport maritime facturés séparément (autres que passagers et fret)		
SC2: Transport aérien couvre le transport d'objets et de personnes assuré par des aéronefs. Ne pas inclure : -La location d'aéronefs sans équipage (inclus dans la location-exploitation) ; -La maintenance et la réparation des aéronefs (inclus dans les services d'entretien et réparation).		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]

SC21	SC21_1: Transport aérien de passagers: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC21_2: Location d'aéronefs avec équipage pour transport de passagers: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC22	SC22_1: Transport aérien de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC22_2: Location d'aéronefs avec équipage pour transport de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC23	Autres Transports aériens: Les services auxiliaires de transport aérien facturés séparément (autres que passagers et fret). Ne pas inclure: réparation des installations aéroportuaires (inclus dans la construction)		
SC3B: Transports ferroviaires couvrent le transport d'objets et de personnes par rail. Ne pas inclure : réparation des installations ferroviaires (incluse dans la construction)		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3B1	SC3B1_1: Transport ferroviaire de passagers: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC3B1_2: Location de train avec conducteur pour transport de personnes: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3B2	SC3B2_1: Transport ferroviaire de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC3B2_2: Location de train avec conducteur pour transport ferroviaire de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3B3	Autres transports ferroviaires: Services auxiliaires de transport ferroviaire facturés séparément (autres que passagers et fret). Ne pas inclure: Réparations des installations ferroviaires (inclus dans la construction)		
C Transports routiers: couvrent le transport d'objets par camion et le transport de personnes par autobus et autocars. Ne pas inclure : La location d'autobus et autocars sans équipage (inclus dans la location-exploitation); La maintenance et la réparation des d'autobus et autocars (inclus dans les services d'entretien et réparation).		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3C1	SC3C1_1: Transport routier de passagers par autobus et autocars: Montant reçu des non-résidents (exportation)/ montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC3C1_2: Location d'autobus et autocars avec chauffeur pour transport de personnes: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3C2	SC3C2_1: Transport routier de fret par camions: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC3C2_2: Location de camions avec chauffeur pour transport de fret: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3C3	Autres transports routiers: Les services auxiliaires de transport routier facturés séparément (autres que passagers et fret)		

SC3D1: Transports par voies navigables intérieures couvrent les transports internationaux effectués sur les rivières, les canaux et les lacs.		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3D1	SC3D1_1: Transport de passagers par bateaux sur les rivières, les canaux et les lacs: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
	SC3D1_2 Location de bateaux avec conducteur pour transport de personnes: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3D2	SC3D2_1: Transport de fret par voies navigables intérieures (les rivières, les canaux et lacs): Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation).		
	SC3D2_2: Location de bateaux avec conducteur pour transport de fret par voies navigables intérieures (les rivières, les canaux et les lacs): Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation)		
SC3D3	Autres transports par voies navigables intérieures: Services auxiliaires de transports par voies navigables intérieures facturés séparément (autres que passagers et fret). Exemple: Nettoyage de bateaux et commissions des agents associés.		
		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3E Transport par conduites: Montant reçu des non-résidents (exportation)/montant payé aux non-résidents (importation) pour le transport des biens par conduites tels que le pétrole et les produits apparentés, l'eau et le gaz...			
Ne pas inclure: -les services de distribution de sous stations jusqu'au consommateur pour le gaz et les autres produits pétroliers (inclus dans les autres services aux entreprises) ; -la valeur des biens transportés (inclus dans les biens)			
		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3F Transport d'électricité: Le transfert et la conversion de l'énergie électrique à haute tension en électricité basse tension pour être livré aux consommateurs ou à d'autres réseaux électriques.			
Ne pas inclure: -la valeur d'électricité elle-même (incluse dans les biens) ; -la distribution (livraison) de l'électricité au consommateur (incluse dans les autres services aux entreprises).			
SC3G: Transport multimodal: Veuillez attribuer la valeur totale du transport multimodal (exemple: routes + aérien ou route + maritime + aérien, ou) au mode dominant pour les subdivisions ci-dessous si vous êtes dans l'impossibilité d'attribuer la valeur à un seul des modes de transport.		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SC3G_1: Transport de passagers			
SC3G_2: Transport de fret			
SC3G_3: Autres transports (autres que passagers et fret)			

SC4 Services postaux et de messagerie.		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
Ne pas inclure: -les services financiers fournis par les entités des administrations postales (inclus dans les services financiers) ; -les services de préparation du courrier (enregistrés dans les autres services aux entreprises) ; -les services liés aux systèmes de communication postale (inclus dans les services de télécommunication) ; -les services fournis à des voyageurs non-résidents (inclus dans les services de voyage).			
SC4_1	Les services postaux : -Levée, transport et distribution de paquets, lettres, journaux, périodiques, et autres documents imprimés. -Services postaux (location de boîtes postales et ventes de timbres)		
SC4_2	Services de messagerie: Livraison express et à domicile. Ne pas inclure: -l'acheminement du courrier par des entreprises de transport aérien (inclus dans le fret aérien) ; -l'entreposage de marchandises (inclus dans les autres services connexes et auxiliaires au transport).		
SC4_3	Commissions reçues des unités postales non-résidentes (exportation)/commissions payées aux unités postales non-résidentes (importation) pour les services de messagerie.		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 16			

II.4 SE: Construction				
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur le service de « construction » en 2019</i>				
SE : Construction de bâtiments, aménagement de terrains, routes, ponts et barrages. Travaux d'installation et d'assemblage, préparation de chantiers et construction générale. Services spécialisés comme la peinture, la plomberie et la démolition. Veuillez fournir la valeur totale du contrat ou une estimation des travaux facturés correspondant à la période de référence dans la partie A du questionnaire. Si des informations séparées sont disponibles, veuillez exclure les dépenses en main d'œuvre à l'étranger.		Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]	
SE1 : Construction à l'étranger: -Exportation: montant total reçu pour des constructions en dehors du Togo. Inclus tous les biens et services utilisés dans la construction, peu importe leur origine. Exemple: votre entreprise construit une maison hors du Togo. -Importation: valeur des biens et services achetés à l'étranger pour des constructions à l'étranger. Exemple: votre entreprise achète des briques (à l'étranger) dans le pays où elle construit une maison.				
SE1	SE1_1a	Construction à l'étranger (ponts, barrages, routes) -projet durant 12 mois ou moins		
	SE1_1b	Construction à l'étranger (ponts, barrages, routes) -projet de plus de 12 mois		
	SE1_2a	Autres constructions à l'étranger -projet durant 12 mois ou moins		
	SE1_2b	Autres constructions à l'étranger -projet de plus de 12 mois		
SE2 : Construction au Togo: -Importation: Montant total payé à des entreprises non résidentes pour des constructions réalisées au Togo. Inclus tous les biens et services utilisés dans la réalisation, peu importe leur pays d'origine. Exemple: une entreprise étrangère fournit une expertise ou construit un immeuble au Togo -Exportation: Biens et services achetés au Togo par des entreprises non résidentes. Exemple: une entreprise non-résidente fait appel à vos services pour la démolition au Togo.				
SE2	SE2_1a	Constructions de ponts, barrages, routes au Togo -projet durant 12 mois ou moins		

SE2_1b	Constructions de ponts, barrages, routes au Togo -projet de plus de 12 mois		
SE2_2a	Autres constructions au Togo -projet durant 12 mois ou moins		
SE2_2b	Autres Constructions au Togo -projet de plus de 12 mois		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 16			

II.5 SF : Services d'assurance et de pension				
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les services d' « Assurance et pension » en 2019</i>				
SF Services d'assurance et de pension: Fournir seulement les valeurs attribuables aux non-résidents. Si vous ne les avez pas, veuillez en fournir des estimations.				
Compagnies autres que compagnies d'assurance			Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SF1 : Assurance directe (vie, fret, autre)	SF1_1	Primes payées aux compagnies d'assurance non-résidentes pour l'assurance directe (assurance-vie, assurance du fret et autre assurances directes).		
	SF1_2	Indemnités d'assurances directes reçues de compagnies d'assurances non-résidentes (vie, fret et autres assurances directes)		
SF3 : Service auxiliaire d'assurance	SF3_1	Paiements aux compagnies d'assurance non-résidentes pour les services auxiliaires d'assurance (commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension, services de conseils)		
SF4 : Service de pension et de garantie standard	SF4_1	Cotisations brutes payées aux compagnies d'assurances non-résidentes pour les pensions et les garanties standards.		
Compagnies d'assurance et fonds de pension uniquement			Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SF1 : Assurance directe (vie, fret, autre)	SF1_5	Primes brutes reçues		
	SF1_6	Indemnités effectives payées		
	SF1_3	Suppléments de prime: Revenus générés par l'investissement des réserves d'assurances directes attribuables aux assurés résidents à l'étranger		
	SF1_4	Indemnités théoriques actuarielles: indemnités actuarielle payables en un an hors événements exceptionnels. C'est la moyenne annuelle des indemnités d'assurances directes payables à long terme		
SF2 : Réassurance	SF2_1	Primes brutes reçues/payées		
	SF2_2	Indemnités reçues/payées		
	SF2_3	Suppléments de prime: Revenus générés par l'investissement des réserves de réassurance attribuables aux assurés résidents à l'étranger		
	SF2_4	Indemnités théoriques actuarielles: indemnités actuarielle payables en un an hors événements exceptionnels. C'est la moyenne annuelle des indemnités de réassurance payables à long terme		
SF3 : Services auxiliaires d'assurance	SF3_2	Commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension et services de conseils, services d'évaluation et d'ajustement, services actuariels, services de sauvetages, services de réglementations et de suivi des indemnités et services de recouvrement		
SF4 : Services de pension et de garantie	SF4_1	Cotisations brutes		
	SF4_2	Bénéfices		

standard	SF4_3	Suppléments de cotisations: Revenus générés par l'investissement des réserves de pension et de garantie standard attribuables aux assurés résidents à l'étranger		
	SF4_4	Ajustements aux droits de pension		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 16				

II.6 SG : Services financiers		
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les services « Financiers » en 2019</i>		
	Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SG1: Services financiers explicitement facturés et autres		
Inclure: les commissions de demande d'engagement, commissions de remboursement précoce et indemnités de paiement tardifs et les frais de tenus de compte, divers frais et commissions sur les services financiers, les marges entre les transactions d'achat et de vente des produits financiers, les frais de gestion des actifs financiers		
Exclure: Les augmentations de taux d'intérêts subséquentes à des retards de paiement.		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 16		

II.7 SH : Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs		
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les «Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs» en 2019</i>		
SH: Frais pour usage de la propriété intellectuelle non inclus ailleurs. Inclure: Droits temporaires d'utilisation, de reproduction et de distribution.	Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
Ne pas inclure: Achat/Vente permanent de brevets, ou des droits de propriété y compris ceux résultant de la recherche-développement et les procédés et dessins industriels.		
SH1: Frais de franchise et marques commerciales	Tous les paiements et frais pour utilisation de droits de propriété, des marques commerciales et des franchises	
SH2: Licences d'utilisation de résultats de recherche et développement	SH2_1	Frais pour usage de brevets, procédés ou secrets de fabrication
	SH2_2	Frais pour droits de reproduction ou de distribution de produits contenant une part importante de recherche et développement. Inclus les résultats de recherche-développement ayant une valeur mais non nécessairement brevetés
SH3: Licence de reproduction et/ou de distribution de logiciels	Licence de reproduction et/ou distribution de logiciels (logiciels originaux). Ne pas inclure : -la vente de logiciels aux entreprises ou pour usage personnel (inclus dans les services informatiques) ; -les logiciels vendus sur support physiques (cédérom...) avec droit d'usage perpétuels (inclus dans les biens).	

SH4: Licences de reproduction et/ou de distribution des produits audiovisuels et connexes	SH4_1	Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution de production audiovisuelles et produits audiovisuels: Originaux de musiques et films, etc...		
	SH4_2	Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution d'enregistrements de spectacles vivants, diffusion par radio, TV et satellite etc... Inclus : les droits de retransmission d'événement sportif		
	SH4_3	Droits de reproduction et/ou de distribution de manuscrits originaux, livres ou autres œuvres littéraires (y compris les droits de traduction), peinture, sculptures et produits similaires.		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 17				

II.8 SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information				
Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les « Services de télécommunication, d'informatique et d'information » en 2019				
		Frais de transmission. Ne pas inclure : -la valeur de l'information transmise; -le coût d'installation des réseaux téléphoniques (inclus dans la construction)	Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SI1: Télécommunications	SI1_1	Frais de diffusion/transmission de sons, images ou d'information par radio, télévision, satellite, câble, télex, télégramme, internet, courriers électronique etc. Inclus aussi les services d'accès réseau, d'accès internet ainsi que la fourniture des dorsales internet.		
	SI1_2	Frais relatifs aux appels internationaux par téléphones fixes ou mobiles		
SI2: Informatiques	SI2_1	Frais de conception de logiciels, production, installation et maintenance de logiciels personnalisés et droits connexes		
	SI2_2	Frais de logiciels non personnalisés/ produits en série, téléchargés ou fournis électroniquement (frais de téléchargement de logiciels de comptabilité, d'architecture, de gestion d'entreprise etc.) Ne pas inclure : les logiciels non personnalisés produits en série sur support physique (cédérom) avec licence d'utilisation perpétuelle (inclus dans les biens et non couverts par ce questionnaire)		
	SI2_3	Frais de licence périodiques pour utilisation de logiciels non personnalisés/produits en série (fournis sur support physiques). Ne pas inclure : Licences de reproduction ou de distribution de logiciels informatiques (inclus dans les frais pour usage de propriété intellectuelle)		
	SI2_4	Ventes et achats de systèmes et d'applications logiciels originaux et des droits de propriété y afférents		
	SI2_5	-Installation, maintenance, gestion de matériel et logiciels informatiques et conseils techniques relatifs ; -Réparation de matériel informatique et d'équipements périphériques.		
	SI2_6	Récupération de données, traitement de données, hébergement de pages Web et hébergement d'applications. Ne pas inclure : Services de base de données (création, accès, maintenance, etc.) (inclus dans les services d'information)		
SI3: Services d'information	SI3_1	Information, photographies et articles pour les média (peu importe le moyen). Abonnement aux journaux et périodiques.		
	SI3_2	Services des bibliothèques et centres d'archives		

	SI3_3	Services de base de données (création, accès et maintenance etc...)		
	SI3_4	Téléchargements payants. Ne pas inclure: -les téléchargements de logiciels informatiques (inclus dans les services informatiques) et -les produits audiovisuels (musiques, films, émissions de télévision, etc.) inclus dans les services audiovisuels).		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 17				

II.9 SJ: Autres services aux entreprises				
<i>Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les «Autres services aux entreprises» en 2019</i>				
			Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SJ1: Recherche et développement (R&D)		Travail mené de façon systématique pour accroître les connaissances. Inclure: -Recherche fondamentale, recherche appliquée et expérimentations Exclure: -les droits de reproduction et droits d'utilisation des résultats de recherche-développement (inclus dans les frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs) et -les études techniques et travaux de consultance (inclus dans les services spécialisés et services de conseils en gestion)		
SJ2: Services spécialisés et services de conseils en gestion	SJ2_1	Services juridiques		
	SJ2_2	Comptabilité, audit, tenue de compte, conseils en fiscalité		
	SJ2_3	Conseil en gestion, gestion de projets et conseils en relations publiques		
	SJ2_4	Publicité, démarchage téléphonique, spot publicitaires, organisation de convention et de foires commerciales, études de marchés et sondages d'opinion		
SJ3: Services techniques liés au commerce et autres services aux entreprises	SJ3_1	Services techniques liés à l'architecture, ingénierie scientifique et autres services techniques		
	SJ3_2	Traitement de déchets, dépollution et services agricoles		
	SJ3_3	Services connexes aux industries extractives et à l'extraction de pétrole et gaz. Inclure: -forage, services de montage, réparation et démontage de derrick et le coffrage de puis de pétrole et de gaz ; -services annexes à la prospection et exploration de ressources minérales, ingénierie minière et réalisation de relevés géologiques.		
	SJ3_4	Services de location-exploitation. Inclure: -location exploitation et affrètement sans équipage de navires, d'aéronefs ...; -location-exploitation de logements et d'autres bâtiments. Exclure: -location-exploitation de bâtiments par les organisations internationales, les ambassades etc. (incluses dans les biens et services des administrations publiques non incluses ailleurs) ; -location exploitation de lignes de télécommunication (incluse dans les télécommunications) ; -location de navires et d'aéronefs avec équipage (incluse dans les transports) ; -location de véhicules aux touristes (incluses dans les		

		services de voyage)		
	SJ3_5	Services liés au commerce <u>Inclure:</u> -Montant payable aux courtiers en produits, aux négociants et agents qui ne sont pas propriétaires des biens mais qui facilitent le commerce		
	SJ3_6	Autres services aux entreprises non inclus ailleurs. <u>Inclure:</u> -Placement de personnel; -Sécurité et enquêtes; -Traduction et interprétation; -Services de photographie; -Services de distribution d'eau, de vapeur, de gaz, de produits pétroliers et d'air conditionné des sous centres locaux au consommateur final		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 18				

II.10 SK : Services personnels, culturels et de loisirs			Recettes	Dépenses
Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les services «Personnels, culturels et de loisirs» en 2019			(Exportations)	(Importations)
			[en millions FCFA]	[en millions FCFA]
SK2: Autres services personnels, culturels et de loisirs	SK21	Services de santé: -services fournis par le personnel médical non-résident temporairement présent au Togo (opération, cours ou diagnostique fournis par un chirurgien étranger etc.); -télé-médecine et télé diagnostique fournis à distance par internet ou par correspondance. <u>Ne pas inclure:</u> les services de santé fournis aux visiteurs ou touristes temporairement présents au Togo ou aux étudiants.		
	SK22	Services d'éducation: Cours données à distance par internet ou via satellite ou par correspondance. <u>Ne pas inclure:</u> les services d'éducation fournis aux visiteurs ou touristes temporairement présents au Togo ou aux étudiants.		
	SK23	Services relatifs aux patrimoines et aux loisirs fournis par les musées et les entités culturelles, sportives, entités récréatives et jeux. <u>Ne pas inclure:</u> les services fournis aux visiteurs ou touristes temporairement présents au Togo .		
SK1: Services audiovisuels, artistiques et connexes		Production de films; de programmes de télévision. Droits de location et licences d'utilisation de produits audiovisuels, accès aux chaînes cryptées. Droits de propriété perçus ou versés au titre de programme de divertissement et programmes artistiques. Spectacles vivants (concerts de musique, théâtre, etc.) et services d'appui à la présentation de spectacles (commissions d'agents, etc.). <u>Ne pas inclure:</u> -licences de distribution/reproduction de produits audiovisuels (inclus dans les frais de propriétés intellectuelles), -contenus audiovisuels (inclus dans les frais de propriété intellectuelle), -contenus audiovisuels vendus sur support physiques (cédérom de musique, DVD de films, etc.).		

	SK24	Autres services personnels: Services sociaux; cotisations des membres des associations professionnelles.		
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 18				

II.11 SL : Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs				
Renseignez vos transactions avec des non-résidents sur les « Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs » en 2019				
SL : Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs (veuillez inclure ici seulement les services n'appartenant à aucune des autres catégories et pour lesquels l'une au moins des parties est une entité gouvernementale. Veuillez aussi inclure les biens et services achetés par les ambassades, consulats, bases militaires, autres entités gouvernementales et organisations internationales dans les pays où ils sont implantés.			Recettes (Exportations) [en millions FCFA]	Dépenses (Importations) [en millions FCFA]
SL1	Biens et services fournis aux entités des gouvernements étrangers présents dans le pays			
SL2	Octroi de visas et divers permis/certificats aux non-résidents			
SL3	Biens et services achetés à l'étranger par les entités gouvernementales de votre pays situées à l'étranger.			
Pour indiquer le détail par pays partenaire, veuillez aller à la page 18				

III. PARTIE C : TRANSACTIONS INTERNATIONALES DES SERVICES PAR PAYS PARTENAIRE

III.1 SA: Services de fabrication sur des intrants physiques détenus par des tiers				
Se référer à la page 5 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
Catégorie de service	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SA....				
SA....				
SA....				
SA....				
SA....				
SA....				

III.2 SB: Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs				
Se référer à la page 5 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
Catégorie de service	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SB....				
SB....				
SB....				
SB....				
SB....				
SB....				

III.3 SC: Services de transport				
Se référer à la page 6 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
Catégorie de service	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SC....				
SC....				
SC....				
SC....				
SC....				
SC....				

III.4 SE: Construction				
Se référer à la page 9 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
Catégorie de service	Recettes (exportation)		Dépenses (importations)	
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SE....				
SE....				
SE....				
SE....				
SE....				
SE....				

III.5 SF : Services d'assurance et de pension				
Se référer à la page 10 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
Catégorie de service	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SF....				
SF....				
SF....				
SF....				
SF....				
SF....				

III.6 SG : Services financiers				
Se référer à la page 11 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
Catégorie de service	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SG....				
SG....				
SG....				

III.9 SJ: Autres services aux entreprises						
Se référer à la page 13 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire						
NOTE : Pour toutes les transactions de cette catégorie, veuillez indiquer comment ces services ont été délivrés en mettant le chiffre 1 ou le chiffre 4 dans la colonne "Mode". Si les deux modes ont été utilisés, veuillez alors attribuer les transactions au mode prédominant par pays.						
MODE 1 : Le service ou le produit traverse la frontière (par Internet, téléphone ou courrier, etc.), pendant que l'acheteur et le vendeur restent dans leur pays respectif.						
MODE 4 : Le vendeur traverse la frontière et délivre le service à l'étranger, dans le pays du client.						
Catégorie de service	Recettes (exportation)			Dépenses (importations)		
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Mode	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Mode
SJ....						
SJ....						
SJ....						
SJ....						
SJ....						
SJ....						

III.10 SK: Services personnels, culturels et de loisirs						
Se référer à la page 14 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire						
NOTE: Pour toutes les transactions de cette catégorie, veuillez indiquer comment ces services ont été délivrés en mettant le chiffre 1 ou le chiffre 4 dans la colonne "Mode". Si les deux modes ont été utilisés, veuillez alors attribuer la transaction au mode prédominant par pays.						
MODE 1 : Le service ou le produit traverse la frontière (par Internet, téléphone ou courrier, etc.), pendant que l'acheteur et le vendeur restent dans leur pays respectifs.						
MODE 4 : Le vendeur traverse la frontière et délivre le service à l'étranger, dans le pays du client.						
Catégorie de service	Recettes (exportations)			Dépenses (importations)		
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Mode	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Mode
SK....						
SK....						
SK....						
SK....						
SK....						
SK....						

III.11 SL : Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs				
Se référer à la page 15 pour retrouver le code exact du service et le montant à ventiler par pays partenaire				
Catégorie de service	Recettes (exportations)		Dépenses (importations)	
	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)	Nom du pays partenaire	Montant (million FCFA)
SL....				
SL....				
SL....				
SL....				
SL....				
SL....				

